

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION aux conditions particulières du contrat de location n° 20190710000

Le Locataire : DELICES ET SERVICES 2 PROXIMITE
7 Rue des Murailles 38170 SEYSSINET PARISET

Le Fournisseur : VOXATIC 170 rue Chatagnon Inopolis B
38430 Moirans

Désignation du Matériel	Quantité	N° de série
Fixe - YEALINK T46S	5	
Fixe - YEALINK T48S	1	
Informatique - PANASONIC TGP 600	1	

Lieu d’installation :

Le Locataire soussigné reconnaît que les équipements désignés ci-dessus ont été livrés et installés conformément à la commande qu’il a passé au fournisseur.

Le Locataire a réceptionné les équipements et déclare avoir parfaite connaissance de ses conditions d’utilisation et d’entretien.

Il les reconnaît conformes aux spécificités du contrat de location et du bon de commande y afférent et confirme l’achèvement des opérations de mise en service.

LE LOCATAIRE (nom et qualité du signataire)

Fait à :

Le :

Signature et cachet commercial :